

Un moment de partage intense au sein de la FFPMI, afin d'acquérir les compétences indispensables pour développer son activité de photographe professionnel.



LES FONDAMENTAUX D'ANDREA



en partenariat avec

L'ATELIER DE
Charles

DURÉE Formation en présentiel - 3 jours - 24 h
Immersion

PUBLIC Photographes professionnels

DIFFICULTÉ ★☆☆

PRÉ-REQUIS Aucun pré-requis n'est nécessaire pour cette formation

FORMATEURS

Thibault CHAPPE
Dominique GIANELLI
Franck LECRENAY
Marianne LOUGE
William MOUREAUX
Francis SELIER

EFFECTIF 90 stagiaires
répartis en sous-groupes de 15 stagiaires

LIEU / DATE / € TARIFS

Le lieu, la date et le tarif de la session sont indiqués sur la convention de formation professionnelle transmise au stagiaire.

OBJECTIFS

- ✓ Le mariage. Savoir s'adapter à ses clients, au lieu et à la lumière et trouver les ressources nécessaires pour faire face aux problématiques spécifiques.
- ✓ La prise de vue en extérieur. Savoir réaliser différents constructions de la lumière en extérieur, ou utilisant ou pas des apports de lumière par des sources continues ou flash et de la réflexion
- ✓ Le post traitement : Savoir calibrer son écran et développer sa photographie numérique à l'aide des logiciels pour préparer son fichier à l'impression.
- ✓ La gestuelle. Connaître les règles de cadrage et de composition de l'image. Réaliser une photographie harmonieuse en mettant en scène son client.
- ✓ La prise de vue en studio. Construire et mesurer sa lumière au studio pour réaliser une photographie équilibrée
- ✓ Le rôle du photographe : comprendre l'importance du photographe et la relation à instaurer avec son client pour réaliser des photographies valorisantes à l'aspect spontané.

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION

ATELIER 1 **PHOTOGRAPHIE DE COUPLE ET MARIAGE** **T. CHAPPE** **4H**

- > Le mariage : spécificités, contraintes et matériel adapté.
- > La gestuelle : guider les mariés et composer les images.
- > La gestion de la lumière et du lieu de prise de vue : s'adapter à la situation.
- > Mettre des ressources en face des différentes problématiques.
- > Exercice pratique - prise de vue guidée après démonstration par le formateur.

ATELIER 2 **L'ÉCLAIRAGE EN EXTÉRIEUR** **D. GIANELLI** **4H**

- > Les sources de lumière en extérieur
 - lumière naturelle
 - lumière artificielle continues / flash
 - Réflexion de la lumière
- > Présentation d'un diaporama avec différentes manières d'éclairer un même sujet.
- > Mise en situation par des exercices pratiques de prise de vue en extérieur

ATELIER 3 **LE POST TRAITEMENT** **F. LECRENAY** **4H**

- > La colorimétrie :
 - Espaces colorimétriques
 - Calibration et profils colorimétriques
- > La correction des dominantes de couleur, harmonie des couleurs et color grading
- > Retouche avancée et préparation des images pour l'impression

ATELIER 4 **LA COMPOSITION ET LA GESTUELLE** **M. LOUGE** **4H**

- > Les règles théoriques principales de cadrage et de composition de l'image.
- > La gestuelle et le posing
- > Mise en situation par les exercices pratiques de prise de vue de portraits en tenant compte de la gestuelle et le posing.

ATELIER 5 **COMPRENDRE LA LUMIÈRE DE STUDIO** **W. MOUREAUX** **4H**

- > L'utilisation du flashmètre : mesure et réglage du boîtier
- > La gestion des fonds de studio (blanc, gris, noir)
- > Les différentes sources de lumière et leur utilité (principale, débouchage, détournement, fond)
- > Les différents types d'éclairage Papillon, loop, Rembrandt, split, contre jour
- > Les ratios d'équilibrage de la lumière en studio
- > Mise en situation par des exercices pratiques de prise de vue en studio :

ATELIER 6 **CONSTRUIRE DES IMAGES SPONTANÉES** **F. SELIER** **4H**

- > Le rôle du photographe
 - la relation du photographe à l'action de photographier
- > La communication et l'interaction avec le modèle
- > Le déroulé et les points d'attention du photographe sur toute la durée d'un rendez-vous de prise de vue.

TECHNIQUE D'ENCADREMENT ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Stage réalisé sous forme d'ateliers en sous groupes de 15 stagiaires
- ✓ Alternance entre contenus théoriques et mises en pratique

INCLUSION ET HANDICAP

Nous sommes disponibles pour échanger avec vous et rechercher ensemble des solutions pour vous accueillir.

Merci de nous contacter par mail avant votre inscription : contact@atelier-charles.fr

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ✓ Validation des acquis des stagiaires en temps réel lors de mises en pratiques individuelles
- ✓ L'évaluation finale sera réalisée sous forme d'un QCM de validation des compétences transmises lors de la formation, et comportera 30 questions.
- ✓ Une note sur 30 sera attribuée. Une note de 15 devra être obtenue pour valider la formation.
- ✓ Remise d'un certificat de réalisation et d'une attestation de fin de formation

- L'ATELIER DE CHARLES -

Organisme de formation professionnelle - SARL au capital de 1.000 € - Siret : 818 581 332 00041 - TVA FR52818581332
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro : 44 57 03575 57 auprès de la préfecture de la région Grand Est.
- Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État (Art L.6352-12 du code du travail) -
86 rue Aux Arènes - 57000 Metz - www.atelier-charles.fr - contact@atelier-charles.fr - 06 07 30 72 89.